

BAJOMag'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais

Numéro 84 - octobre 2023

MAIRIE DE
BAGNOLET



ACTUALITÉS

**MON BAGNOLET :
LA NOUVELLE APPLICATION
AU SERVICE DES HABITANTS**

Page 6

ÉVÈNEMENT

**OCTOBRE ROSE :
BAGNOLET SE MOBILISE
CONTRE LE CANCER DU SEIN**

Page 12

GENS D'ICI

**JORDAN MEUNIER :
CHAMPION DU MONDE
DE FOOTBALL FREESTYLE**

Page 30



DOSSIER P. 16

Bagnolet, Ville engagée pour les seniors





Bagnolet, solidaire et engagé

BILAN DE MI-MANDAT 2020-2023

Réunions publiques en présence
de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet,
et des élu.es du Conseil municipal

Nord

Lundi 9 octobre 2023 à 19h

École élémentaire Jean Jaurès – 89 rue Louise Michel

Centre

Jeudi 12 octobre 2023 à 19h

Hôtel de Ville – Place Salvador Allende

Sud

Mercredi 18 octobre 2023 à 19h

École maternelle la Capsulerie – 11 Rue Désiré Vienot



Scannez-moi
pour télécharger
le bilan
de mi-mandat

VILLE-BAGNOLET.FR



Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

Édito

3 ans à votre service

Depuis 3 années maintenant, avec la majorité municipale, nous sommes à votre service pour construire une ville plus solidaire, plus engagée et plus durable.

Personne n'ignore que, depuis 3 ans, ici ou là, des débats peuvent traverser notre majorité. Ce fut récemment le cas pour la création d'un service de Police Municipale. La Préfecture a finalement accepté ma demande d'assermenter un de nos ASVP lauréat du concours de Policier Municipal. Je m'en félicite. Malgré ces divergences, je veux croire que nous demeurons toutes et tous avec un même objectif chevillé au corps : servir les Bagnoletaises et les Bagnoletais.

Au cours de ce mois d'octobre, j'ai souhaité que nous venions devant vous pour expliquer ce que nous avons fait au cours de ces 3 premières années du mandat et ce que nous allons faire pour les années à venir qui nous séparent de la fin du mandat. Lors de réunions publiques dédiées, nous viendrons échanger avec vous de ce qui nous réunit : Bagnolet.

Je mesure au quotidien combien nous n'allons pas assez vite, nous n'allons pas assez loin. Je partage votre frustration, souvent votre agacement. Le chemin que nous avons pris ne souffre cependant d'aucune ambiguïté : une ville plus verte, plus engagée et plus utile pour les habitant.e.s.

Encore de beaux projets à venir

3 années se sont écoulées depuis le début du mandat. 3 autres années nous emmèneront jusqu'à la fin du mandat municipal. Nous demeurons au travail, résolument engagés pour tenir les engagements pris devant vous.

Les travaux de reconstruction de l'école Pêche d'Or démarrent ce mois-ci. Les autorisations de voirie sont en cours de délivrance et les premières installations seront effectives dans les tout prochains jours. Ainsi, le quartier sera doté d'une nouvelle école, d'un centre de loisir, d'une crèche et d'un relais petite enfance flambant neuf, la bergerie sera préservée sur site et un nouvel espace vert verra le jour.

Dans quelques jours, nous aurons l'occasion de présenter à la population le projet porté par les nouveaux propriétaires des tours Mercuriales. Ayons ensemble l'ambition de rendre aux Bagnoletais l'accès à ce patrimoine symbolique de notre ville. Sur du plus long terme, nous continuons à travailler sur la mutation du secteur Gallieni et de la porte de Bagnolet pour avancer sur des espaces publics pacifiés davantage à l'échelle humaine.

Les grands projets que nous portons ne nous empêchent pas d'avoir une attention particulière au quotidien. Le nouveau guichet unique municipal sera déployé en cours d'année pour faciliter les démarches des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Nous continuerons aussi à moderniser l'administration communale pour qu'elle puisse davantage répondre aux attentes et aspirations des habitant.e.s.

Vous pouvez compter sur notre engagement quotidien et notre détermination, Fidèlement,

Votre Maire,
Tony Di Martino



Sommaire

04 | L'instant Bajo

06 | Actualités

- L'application « Mon Bagnolet » est disponible
- Des nouvelles règles de construction en faveur de la nature en ville
- La rénovation urbaine se poursuit aux Coutures
- Un nouveau logo pour porter haut les couleurs de Bagnolet

12 | Évènement

Octobre Rose : Bagnolet en action contre le cancer du sein

14 | Grand angle

Conseils de quartier : la parole aux habitants

16 | Dossier

BAGNOLET, VILLE ENGAGÉE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES SENIORS

22 | Big up

- Bagnolet en première ligne pour la santé des chats
- Dianina, au service de la dignité des femmes

24 | Cadre de vie et Propreté

26 | À vos agendas

28 | Tribunes

30 | Gens d'ici

Un champion du monde à Bagnolet

31 | Infos pratiques



ALSACE DE BAGNOLET. La démonstration de capoeira tient ses promesses sous un soleil ardent.



FORUM DES ASSOCIATIONS. Un moment d'échanges essentiel aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais pour bien préparer les activités de l'année.



COMMÉMORATION. 79^e anniversaire de la Libération de Bagnolet, Paris et sa banlieue.



9 SEPTEMBRE. Cette édition 2023 du feu d'artifice a flirté avec les étoiles !



RENTRÉE SCOLAIRE. Premiers pas des boutchous des petites sections de l'école maternelle Henri-Barbusse soutenus par leurs parents.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. L'événement a mis en lumière les peintures et vitraux remarquables de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles.



CHÂTEAU DE L'ÉTANG. Vernissage de l'exposition patrimoniale sur les colonies de vacances à La Vignerie, Île d'Oléron.



BROCANTE. Les Bagnoletaises et Bagnoletais présents en nombre pour donner une seconde vie aux objets délaissés.



LE BILLET DE LA RÉDAC'

Prévention : pour un accompagnement personnalisé

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la prévention santé est l'ensemble des actions menées dans le but d'améliorer la santé publique. L'objectif est d'éviter l'apparition de troubles ou maladies qui pourraient affecter la population et de faire progresser son état de santé général. En France, des politiques de prévention efficaces permettraient de préserver près de 100 000 vies par an. La prévention est l'affaire de tous : médecins, associations, collectivités, État, écoles, parents, entreprises, etc. La consommation de tabac est la première cause de mortalité évitable suivie de la consommation d'alcool. Prendre soin de sa santé s'apprend dès le plus jeune âge. L'alimentation et l'activité physique sont des facteurs reconnus de bien-être et de bonne santé. Ils contribuent à lutter contre des maladies chroniques. En France, 17% des enfants sont en surpoids et 4% en situation d'obésité. Ce chiffre est en constante augmentation depuis le début des années 80. La consommation de fruits et légumes et l'activité physique restent toujours insuffisantes au regard des recommandations sanitaires. Les campagnes de prévention peinent à toucher leur cible. Ainsi, plus d'un tiers des Français se sentent perdus face à l'afflux d'informations. Dans ce cadre, près d'un Français sur deux exprime un besoin d'accompagnement personnalisé pour la prévention santé. Les Français sont ouverts à une modification des comportements en matière de santé, à condition qu'elle soit prise en charge par la Sécurité sociale (78%), plus simple d'accès et plus ludique.

NOUS ÉCRIRE

Pour toute remarque, question, suggestion, nous vous invitons à nous contacter par mail :

redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier :

**Hôtel de Ville - Direction de la Communication
et des Relations Publiques**

Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Modernisation

L'application « Mon Bagnolet » est disponible

Afin de simplifier certaines démarches administratives et fluidifier les échanges avec les habitants, la Ville a lancé l'application « Mon Bagnolet ». Celle-ci permet notamment aux habitants de faire des demandes d'actes officiels, de gérer les activités périscolaires de leurs enfants et de signaler aux services de la Ville des problèmes de voirie, de propreté ou d'espaces verts à partir d'un simple smartphone.

La nouvelle application pour smartphone « Mon Bagnolet », éditée par la Ville, est désormais disponible gratuitement sur les stores. Celle-ci a été conçue pour apporter davantage d'interactivité, de fluidité et de réactivité dans les échanges entre la Ville et les Bagnoletaises et Bagnoletais. L'appli « Mon Bagnolet » simplifie ainsi l'accès à de très nombreuses informations et fonctionnalités en deux ou trois clics.

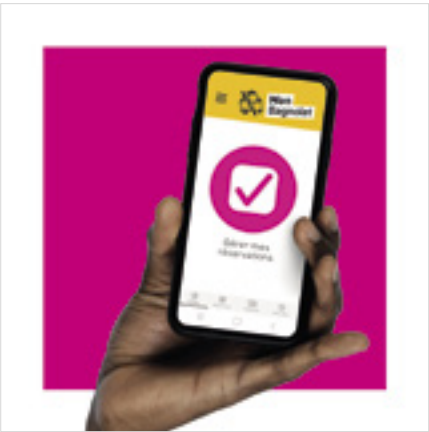
Les Bagnoletais peuvent désormais effectuer depuis leur smartphone un ensemble de démarches administratives dématérialisées comme une demande d'acte de naissance, de mariage, de décès ou encore une inscription sur les listes électorales.

L'application « Mon Bagnolet » permet également aux parents de réserver, d'annuler ou de régler les activités périscolaires de leurs enfants. Grâce à différentes notifications, les habitants sont désormais informés en temps réel des actualités de la Ville ou de situations à caractère d'urgence au sein de la commune susceptibles d'impacter leur quotidien.

Enfin, l'application propose également aux habitants de signaler à différents services de la Ville des incidents constatés sur la voie publique de la commune grâce à un système de géolocalisation et la possibilité d'envoyer une photo des lieux. Dans cette première version de l'application, ces signalements concernent :

- les espaces verts : pour signaler, par exemple, un banc abîmé dans un parc,
- la propreté : pour faire état, par exemple, d'un dépôt d'ordures hors des emplacements prévus à cet effet,
- la voirie : pour indiquer, par exemple, un panneau de signalisation détérioré.

Téléchargez l'application
Mon Bagnolet



Mieux vivre en ville

Des nouvelles règles de construction en faveur de la nature en ville

Une modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été adoptée le 27 juin 2023. Elle vise à préserver les quartiers d'habitat pavillonnaire, à baisser la hauteur des futurs bâtiments, à construire et à augmenter la place de la nature dans la ville.



Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document « cadre » qui régit la construction dans une ville et le type de bâtiments à prévoir sur chaque terrain : habitation, entreprise, commerce, jardin, etc. La modification n°2 du PLUi d'Est Ensemble a été approuvée par le Conseil territorial du 27 juin 2023 et apporte des évolutions significatives à Bagnolet. Une des évolutions du PLUi favorise les petits projets de construction dans certains quartiers d'habitation. Le but est d'empêcher les promoteurs de faire du remembrement foncier, c'est-à-dire d'acheter des terrains contigus auprès de différents propriétaires pour bénéficier d'une emprise foncière plus grande, et donc construire des bâtiments plus imposants.

Davantage d'espaces végétalisés

Selon la nouvelle règle d'urbanisme, plus un terrain est grand, moins il est possible de construire et plus il est obligatoire de prévoir de la

nature en ville : arbres, buissons, jardins fleuris, etc. La modification n°2 impacte aussi deux îlots du quartier des Coutures (entre les rues Jules-Ferry, Victor-Hugo et Robespierre). Ce quartier, un des plus anciens de la ville, est exposé à des dynamiques métropolitaines et subit des transformations au vu de sa proximité avec Montreuil et Paris. Il manque aussi cruellement d'espaces verts. C'est pourquoi, la Ville a souhaité agir pour préserver son identité tout en améliorant le cadre de vie de ses habitants. Par exemple, dans un des îlots, la hauteur autorisée des bâtiments est passée de 34 mètres (10 étages) à 19 mètres (5 étages) et la proportion d'espaces végétalisés a été largement augmentée (de 25% à 30% de la surface d'un terrain). Enfin, la hauteur de construction au sud du Clos à pêches de Bagnolet, situé rue Charles-Graindorge, a été réduite de 16 mètres (4 étages) à 7 mètres (1 étage) pour limiter l'impact des ombres et protéger ce patrimoine végétal unique dans la ville.

Équipement public

Les travaux de reconstruction de l'école Pêche d'Or reprennent

Le projet prévoit la reconstruction et l'agrandissement de l'actuelle école maternelle, dont les bâtiments qui datent de 1975 sont désormais vétustes, la livraison de nouveaux équipements publics et la création de nouveaux espaces verts dans le quartier des Malassis.

Les travaux de la reconstruction de l'école Pêche d'Or ont repris début octobre. Ce projet, qui vise en premier lieu à répondre aux besoins des habitants du quartier des Malassis, prévoit la construction de nouveaux équipements publics et la création de nouveaux espaces verts. La future école Pêche d'Or pourra ainsi accueillir dix classes au lieu des cinq actuellement utilisées. En outre, les familles du quartier bénéficieront à proximité de chez eux d'une crèche publique de 39 berceaux, d'un Relais Petite Enfance (RPE), d'un accueil de loisirs et d'un nouvel espace vert public de 1100m² dont la définition de l'usage a été confiée à l'association Sors de Terre qui porte les activités de La Bergerie des Malassis. En effet, à la suite de réunions de concertation avec la population, la Ville avait acté le maintien de La Bergerie sur le site de la future école. Pour ce faire, la Ville a annulé la construction de deux immeubles

Les enjeux

Une école vétuste

- > une nouvelle école aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE)

Une augmentation de la population

- > une crèche de 39 berceaux
- > une école maternelle + 5 classes = 10
- > un accueil de loisirs
- > un Relais Petite Enfance (RPE)

Un manque d'espaces verts

- > un accès à la nature en ville
- > le maintien de La Bergerie des Malassis
- > un nouvel espace vert public de 1 100 m²

par Eiffage pour libérer du foncier en 2020 et a relancé la reconstruction de l'école Pêche d'Or dans le cadre d'un projet remanié conservant La Bergerie dans le voisinage immédiat de la future école.

La nature en ville au cœur du projet

L'association Sors de Terre disposera ainsi d'un terrain de 1500m² réservé à La Bergerie et a été chargée, en lien avec la Ville, de définir l'usage du terrain adjacent de 1100m² dédié à la Nature en ville. Les enjeux écologiques sont donc au cœur de la construction de la nouvelle école Pêche d'Or. Les engagements environnementaux guident ce projet qui respecte les normes Haute Qualité Environnementale (HQE) afin de minimiser les impacts des nouveaux bâtiments et des aménagements sur l'environnement. La Ville a également fait appel à un cabinet pour réaliser un diagnostic faune-flore complémentaire pour une meilleure prise en compte de la nécessaire préservation de l'écosystème et des qualités paysagères du site. Les principales préconisations concernent l'adaptation du calendrier des travaux à la période de nidification de certaines espèces d'oiseaux qui s'étale jusqu'au 1^{er} octobre. Le diagnostic précise également le système de compensation à deux arbres replantés pour un arbre abattu.



© Photos Daudré-Vignier & Associés architectes - KDSL

Vie sociale des quartiers

Un été d'actions et de nombreux projets d'avenir

L'été 2023 a été une période de bouillonnement et d'actions dans les 5 centres socioculturels (CSC) de la Ville. Cet automne, ces derniers poursuivront leurs actions en faveur des habitants des quartiers pour accompagner leurs envies d'apprendre, de découvrir ou encore de s'engager.



Les centres socioculturels de Bagnolet ont proposé tout au long de l'été une programmation équilibrée avec des sorties à la mer, des ateliers de musique, des sorties culturelles et des activités sportives, etc.

Au centre socioculturel Anne-Frank, l'arrivée d'un nouveau directeur en septembre confirme l'engagement continu de la municipalité et des équipes du centre socioculturel envers le quartier du Plateau. Les usagers ont bénéficié d'un soutien crucial pour leurs démarches administratives grâce au dispositif France Services et Léo Lagrange, et une permanence juridique sera prochainement mise en place. Les ateliers informatiques et de bien-être ont séduit de nombreux habitants, tout comme l'atelier couture ouvert à tous. Les inscriptions à l'accompagnement scolaire connaissent un franc succès.

Au centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises, l'été a été marqué par des moments forts tels que la Fête de quartier, les actions menées par le Samovar, ou encore les ateliers scientifiques d'Espace dans ma Ville, en partenariat avec le Centre national d'études spatiales (CNES), une action centrale de l'été à Bajo plage. D'autres événements sont programmés comme la bourse aux jouets et la fête du jeu. Au centre socioculturel Guy-Toffoletti, des activités ont été proposées aux habitants de tous âges: du multisport, des ateliers artistiques,

des sorties culturelles et de détente pour les familles. D'autres temps forts seront prochainement organisés comme la journée orientale, le Festisol, la journée des droits de l'enfant et la fête de fin d'année.

Le centre socioculturel Pablo-Neruda a, quant à lui, mutualisé les équipes et le fonctionnement cet été en redirigeant les activités familiales et adolescentes vers d'autres centres socioculturels. Dans les mois à venir, le centre socioculturel Pablo-Neruda prévoit la reprise des activités pour adultes et enfants, ainsi que l'accompagnement scolaire.

Le centre socioculturel des Coutures a mis en place des actions à destination des jeunes qui favorisent l'épanouissement, l'apprentissage de la vie collective et la participation à des projets citoyens. Pendant le mois de juillet, le centre socioculturel a promu le développement durable à travers des actions telles que le jardinage et la création d'objets de décoration en plastique recyclé. Un mini-séjour a été organisé pour les 10-13 ans qui ont participé à des activités de rafting et de canoë-kayak. L'équipe a organisé 22 sorties vers divers lieux de loisirs, culturels et sportifs, permettant à 179 personnes de profiter pleinement de l'été.

Habitat

La rénovation urbaine se poursuit aux Coutures

La résorption de l’habitat dégradé dans le quartier des Coutures franchit une nouvelle étape avec le début des travaux de construction sur les secteurs d’aménagement de Jules-Ferry et de Robespierre.



Dans le cadre du Plan national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), le programme d’aménagement en cours dans le quartier des Coutures concerne quatre secteurs: Jules-Ferry (I3F), Étienne-Marcel, (Est Ensemble Habitat), Vaillant-Hugo (Est Ensemble Habitat) et Robespierre (Vilogia). Ce dispositif piloté par Est Ensemble depuis 2009, en partenariat avec la Ville, vise à construire 109 logements, dont 46 logements sociaux, à créer six cellules commerciales, et à aménager un square public et une crèche privée.

Deux programmes en cours de construction

Sur les quatre secteurs d’aménagement concernés, les travaux de construction ont démarré sur deux secteurs (Jules-Ferry et Robespierre). Le chantier du programme d’I3F sur l’îlot Jules-Ferry a démarré en juin dernier. Il prévoit la construction de 46 logements, de deux commerces sur la rue Étienne-Marcel, d’une crèche privée de 30 berceaux, de 40 places de stationnement en sous-sol et l’aménagement d’un square public sur la rue Jules-Ferry. Ce pro-

gramme inclut 29 logements en accession à la propriété qui ont déjà été commercialisés et 17 logements sociaux. Les travaux ont également commencé dans le secteur Robespierre. Ce programme prévoit la construction de 35 logements, dont 20 logements en accession sociale et 15 logements sociaux, d’un commerce sur la rue Robespierre et de 16 places de stationnement en sous-sol.

Le programme d’aménagement en cours aux Coutures

- Démolition de 28 logements indignes
- Construction de 109 logements, dont 35 % de logements sociaux
- Réalisation de 6 cellules commerciales
- Aménagement d’un square public
- Programmation d’une crèche privée de 30 berceaux
- Agencement d’un jardin partagé

Bagnolet

Un nouveau logo pour porter haut les couleurs de Bagnolet



La création d’une nouvelle identité visuelle de la Ville est en cours d’élaboration. Cette mission confiée à l’agence Giboulées s’élabore en concertation avec les Bagnoletaises et Bagnoletais. La Ville a ainsi mis en place un comité consultatif qui réunit des représentants des conseils de quartier, des associations bagnoletaises et des acteurs économiques locaux. Celui-ci s’est réuni une première fois le 23 août dernier lors d’une réunion de présentation du processus de travail qui ponctuera les étapes de la refonte de l’identité visuelle de la Ville. Le 9 septembre dernier, à l’occasion du Forum des associations, la Ville a organisé une consultation des Bagnoletaises et Bagnoletais sur les valeurs portées par la Ville et qui devront donc l’être symboliquement par son nouveau logo. Le 11 octobre, au regard des valeurs prioritaires par les Bagnoletaises et Bagnoletais, les directions de travail seront présentées lors d’une nouvelle réunion du comité consultatif afin de valider la piste à privilégier. Le 9 novembre prochain, la nouvelle identité visuelle sera présentée en avant-première aux membres du comité consultatif avant d’être dévoilée à l’ensemble des Bagnoletais en toute fin d’année 2023.

Colonie de vacances

Anciens de la colo de La Vignerie : appel à témoignages pour une recherche historique

Après plusieurs mois de travaux, le centre de vacances «La Vignerie», situé au cœur de l’île d’Oléron, a rouvert ses portes cet été. Ce centre, inauguré en 1932 par la ville de Bagnolet, a offert à des milliers d’enfants et d’adolescents de Bagnolet la possibilité de profiter de vacances et de découvrir la mer, à une époque où seuls quelques privilégiés pouvaient se permettre de partir en vacances. L’exposition *La Vignerie, la première colo de Bajo* retrace actuellement au château de l’Étang et jusqu’au 27 octobre, l’histoire des trente premières années de la colonie. Geoffrey Poitou, doctorant en Histoire contemporaine à l’Université de Strasbourg, recherche des témoignages de Bagnoletaises et Bagnoletais ayant participé à des colonies à La Vignerie entre 1946 et 1964 dans le cadre d’une thèse consacrée à l’institution. «*Vos témoignages sont importants, car les enfants ayant fréquenté cette institution ont laissé peu de traces*», rappelle Geoffrey Poitou. Pour le contacter: geoffrey.poitou@gmail.com - 06 15 80 66 30.

En bref

PRÉVENTION

Un service médiation est en cours de création par la Ville. À terme, il comptera quatre médiateurs qui seront prochainement recrutés en interne. Les objectifs de ce service seront de contribuer à la cohésion du territoire et de désamorcer des situations pouvant être conflictuelles en prônant le dialogue. Les médiateurs auront notamment pour mission de faciliter la mise en lien social entre les habitants et les acteurs de terrain, d’assurer une veille préventive et sociale et des veilles techniques sur l’espace public ou encore de faciliter la résolution des conflits sociaux entre les habitants.

Les médiateurs travailleront de 12h30 à 20h (du 1^{er} octobre au 30 mars) et de 14h30 à 22h (du 1^{er} avril au 30 septembre).

EN ROUTE POUR LES JO !

La lutteuse Koumba Larroque, licenciée au Club Bagnolet Lutte 93, est qualifiée pour les Jeux olympiques de Paris 2024 ! Pour cela, Koumba a décroché, le 21 septembre à Belgrade en Serbie, la médaille de bronze aux championnats du monde de lutte en battant l’Américaine Emma Patricia Bruntl dans la catégorie des moins de 68kg. Koumba Larroque décroche ainsi le premier quota pour la France pour les Jeux olympiques de Paris dans la discipline de la lutte. Au nom des Bagnoletaises et Bagnoletais, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, lui adresse toutes ses félicitations et tous ses encouragements pour les épreuves olympiques à venir.



Octobre Rose

Bagnolet en action contre le cancer du sein

La Ville se mobilise, chaque année, depuis 2018 dans le cadre d'Octobre Rose, une campagne nationale qui mobilise des milliers de personnes et dont l'objectif est de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.



Avec plus de 60 000 nouveaux cas par an, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme en France devant le cancer du poumon et le cancer colorectal. Il provoque en moyenne 12 000 décès chaque année. Il est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Pourtant, détecté précocement, le cancer du sein peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10. Depuis 2004, le Dépistage Organisé (DO) de l'Assurance Maladie permet aux femmes de 50 à 74 ans de passer une mammographie tous les deux ans avec une double lecture et un examen médical pris en charge à 100%. Le taux de participation au DO reste particulièrement faible à Bagnolet: 39% contre 43% en Seine-Saint-Denis et 52% au niveau national alors qu'il faudrait un taux de participation de 70 à 80% pour observer une diminution significative de la mortalité par cancer du sein. Le dépistage est la première arme anti-cancer. Ces enjeux de prévention seront au cœur de La Bagnoletaise, un évènement organisé par la Ville dans le cadre d'Octobre Rose et qui se déroulera le samedi 21 octobre autour de la place Salvador-Allende. Lors de cette troisième édition, les Bagnoletaises et les Bagnoletais de tous âges pourront parcourir à leur rythme un tracé de 1,5km autour du centre-ville dans une ambiance festive et conviviale.

Solidarité et prévention

Une participation symbolique de deux euros minimum sera demandée aux adultes. Les fonds récoltés seront reversés à La Ligue contre le cancer. Un village axé sur la prévention sera installé sur la place Salvador-Allende avec la présence du Centre régional de coordination des dépistages des cancers, du Comité départemental de la Seine-Saint-Denis de la Ligue contre le cancer, de l'ASGB, du Centre municipal de santé Elsa-Rustin, des centres socioculturels Anne-Frank et Les Coutures, et de La Mutuelle Santé de Bagnolet (un service de la Mutuelle Familiale).

Un atelier d'autopalpation sera notamment animé par le Comité départemental de la Ligue contre le cancer. Le Centre municipal de santé Elsa-Rustin a mis en place tout au long de l'année des ateliers d'autopalpation dans les centres socioculturels de la Ville en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Cet auto-examen qui regroupe un ensemble de gestes simples ne remplace pas le dépistage organisé mais l'autopalpation permet de détecter certaines anomalies: grosseur, changement de taille ou de l'aspect de la peau.



Marie-Jeanne Fossati,
secrétaire générale du Comité départemental
de Seine-Saint-Denis de La Ligue contre le cancer

Quel est l'objectif d'Octobre Rose ?

Il s'agit d'inciter les femmes à se faire dépister notamment par le biais du Dépistage Organisé (DO) mis en place par l'Assurance Maladie et qui est gratuit pour les femmes de plus de 50 ans. Le cancer du sein est le cancer le plus répandu chez les femmes. Or, s'il est détecté de manière précoce, cela augmente les chances d'en guérir. Beaucoup de femmes ont encore des réticences à se faire dépister principalement parce qu'elles ont peur.

Quels sont les enjeux d'Octobre Rose en Seine-Saint-Denis ?

La Seine-Saint-Denis enregistre de mauvais résultats en ce qui concerne le cancer du sein. Des études démontrent que la courbe du niveau de revenus et celle de la prévalence du cancer du sein se superposent. Octobre Rose est l'occasion de répéter à la population les messages de prévention sur les facteurs de risque: l'alcool, le tabac, la sédentarité, une alimentation pas assez équilibrée... Il s'agit de convaincre les femmes qu'elles sont responsables de leur santé.

Programme de La Bagnoletaise - 21 octobre

Venez marcher ou courir sur un parcours de 1,5 km pour soutenir la lutte contre le cancer du sein et montrer votre solidarité avec les personnes atteintes de la maladie dans une ambiance festive et conviviale. Un village d'informations dédiées à la prévention contre le cancer du sein sera installé place Salvador-Allende.

À PARTIR DE 10H

Ouverture du village d'informations et accueil des participantes et participants. Les partenaires institutionnels et associatifs, tels que le Centre régional de coordination des dépistages des cancers, le Comité départemental de Seine-Saint-Denis de la Ligue contre le cancer, le Centre municipal de santé Elsa-Rustin ainsi que La Mutuelle Santé de Bagnolet (un service de la Mutuelle Familiale), seront présents pour répondre à toutes vos interrogations concernant la prévention, le dépistage ou encore la prise en charge de la maladie.

- Un échauffement collectif sera proposé en amont du parcours.
- Démonstrations et animations sportives de l'ASGB, du Rugby Club Bagnolet, de Vent en poupe et de Lovely Dance.
- Restauration sucrée proposée par les jeunes des centres socioculturels Anne-Frank et Les Coutures.
- Finalisation des inscriptions et remise des tee-shirts aux couleurs d'Octobre Rose.



À 11H

Départ de la course et de la marche solidaires. Afin de finaliser votre inscription, une participation de 2€, ou plus, si vous souhaitez faire un don plus important, vous sera demandée sur place au profit de la Ligue contre le cancer. Gratuit pour les moins de 12 ans.



**Scannez-moi
pour vous préinscrire**





Démocratie locale

Conseils de quartier : la parole aux habitants

Les sept conseils de quartier de Bagnole sont les lieux privilégiés des échanges entre les habitants et la Ville pour évoquer les problématiques de chaque quartier et associer les habitants aux grands projets de la Ville et de ses partenaires.



Conseil de quartier des Coutures, mars 2022.

Les conseils de quartier ont été relancés en 2020 afin de remettre la démocratie locale au cœur des actions menées par la Ville. En 2022, une charte des conseils de quartier a été élaborée en concertation avec les habitants. Elle précise le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier. Chaque conseil de quartier est représenté par des référents habitants au nombre compris entre 8 et 12, sur la base du volontariat, après un appel à candidatures. Les référents habitants de chaque conseil sont des interlocuteurs privilégiés de la municipalité. Ces derniers sont au contact de l'ensemble des habitants du quartier pour relayer les problématiques spécifiques du quartier et assurent une présence active sur le stand des conseils de quartier lors du Forum des associations. Ils élaborent l'ordre du jour des conseils, participent à l'animation des réunions et peuvent donc porter la parole du quartier.

Alerter sur les problèmes de son quartier

Pour cela, un ensemble de moyens est mis à leur disposition par la Ville : adresse mail, mise à disposition de salles pour se réunir, accès aux archives des anciennes réunions de conseils de quartier, etc. Pour chaque conseil de quartier, deux élus référents sont désignés par la municipalité. Les conseils de quartier sont des lieux d'échanges démocratiques

entre la municipalité et les habitants et sont ouverts à l'ensemble de la population habitant ou travaillant à Bagnole. Ces échanges ont lieu lors de réunions publiques, mais aussi tout au long de l'année et permettent en premier lieu de faire remonter les problèmes auxquels sont confrontés les habitants au quotidien. Ces signalements sont très variés et peuvent concerner une voirie endommagée, des problèmes de sécurité, de stationnement sauvage, de propreté, d'éclairage public, etc. L'ensemble de ces signalements sont ensuite transmis aux services concernés de la Ville pour un traitement dans les meilleurs délais.

Concertation des habitants

En outre, les conseils de quartier jouent aussi un rôle consultatif primordial en amont des projets municipaux d'envergure dans le cadre de la politique systématique de concertation des habitants. C'est notamment le cas des grands projets de rénovation urbaine en cours dans le quartier des Malassis, à la Noue ou encore du Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens et Dégradés (PNRQAD) aux Coutures. Dans le cadre des conseils de quartier, des marches exploratoires peuvent également être organisées. La dernière en date a eu lieu le lundi 25 septembre, à la demande des habitants, dans le cadre du

42

C'est le nombre de réunions de conseils de quartier qui se sont tenues depuis 2020, dont 3 marches exploratoires



conseil de quartier des Malassis. Pendant une heure, une trentaine d'habitants ont parcouru une boucle dans les rues du quartier en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnole, d'élus de la Ville, de différents services de la Ville et des équipes d'Est Ensemble et d'Est Ensemble Habitat. Les élus et les services ont pu répondre aux différentes questions des habitants. La marche s'est achevée dans la salle Pierre-et-Marie-Curie par une présentation aux habitants du phasage de la rénovation du quartier des Malassis par les équipes d'Est Ensemble.



Vous souhaitez aborder certains sujets ?

Faites-nous remonter vos propositions :

conseils.quartiers@ville-bagnole.fr ou 01 49 93 60 23

ou contactez vos référents de quartier par mail à :

- referents-plateau@ville-bagnole.fr
- referents-dhuys@ville-bagnole.fr
- referents-centre-sud@ville-bagnole.fr
- referents-centre-ville@ville-bagnole.fr
- referents-malassis@ville-bagnole.fr
- lanouebagnole@gmail.com
- referents-coutures@ville-bagnole.fr

Parole de Émilie Trigo



Adjointe au Maire en charge
de la Tranquillité publique, du CLSPD
et de la Démocratie locale
Conseillère territoriale Est Ensemble Bagnole

Un de nos engagements pour le mandat 2020-2026 était bien de remettre la démocratie locale au cœur de nos politiques publiques.

C'est ainsi que tous les projets immobiliers sont présentés aux habitantes et habitants lors de réunions publiques, tout comme les projets de renouvellement urbain, du Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens et Dégradés (PNRQAD) dans le quartier des Coutures, ou encore des projets d'aménagements de la ville ou de rénovation des équipements publics.

Au centre de ce modèle de démocratie locale ont ainsi pris leur place les conseils de quartier. Relancés en 2020 dans une période pourtant troublée par la crise sanitaire, ils se sont depuis développés. Déjà par l'association des habitantes et habitants qui le souhaitaient à la refonte de la charte des conseils de quartier, abordant toutes les modalités d'organisation matérielle des conseils de quartier : élaboration des ordres du jour, périodicité, durée, animation. Ensuite par la désignation, par les habitants réunis en conseil de quartier de référents citoyens, dans chaque quartier, permettant de rendre accessibles au plus grand nombre d'habitantes et habitants de notre ville ces conseils de quartier, de fluidifier la circulation des informations entre la municipalité et les citoyen·ne·s et d'aborder les thématiques qui tiennent à cœur aux habitant·es des différents quartiers. Aujourd'hui, ce sont les habitants qui se sont pleinement investis dans ces conseils, proposition des ordres du jour, animation des réunions, organisation de balades urbaines, rédaction des comptes-rendus, présence au sein du forum des associations depuis maintenant 2 éditions, les habitantes et habitants sont dorénavant pleinement acteurs de la gestion de la démocratie locale dans leurs quartiers.

Vous êtes habitant, avez envie de vous investir dans votre quartier et avez raté l'opportunité de vous présenter comme référent lors de la dernière campagne menée ?

Il est encore temps ! Faites-le savoir aux référents habitants lors de la prochaine réunion du conseil de votre quartier !

Bagnolet, Ville engagée pour la santé et le bien-être des seniors

La Ville poursuit son engagement en faveur des personnes âgées grâce à une offre coordonnée de soins proposée par le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS), au service d'aide et de soins infirmiers à domicile et au programme d'animations déployées au quotidien par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Dans cette optique, de nouveaux médecins généralistes ont été recrutés pour réduire les délais d'attente en amont d'une consultation. Cette offre de soins est à mettre en lien avec la création, en début d'année, d'une mutuelle communale aux tarifs avantageux, la Mutuelle Santé de Bagnolet élaborée en partenariat avec la Mutuelle Familiale et qui permet aux assurés de bénéficier d'un reste à charge zéro, notamment en dentaire, en optique et en audiologie.

Le maintien à domicile des personnes âgées est l'une des priorités de la Ville. Selon des études, 90 % des personnes âgées en perte d'autonomie souhaitent rester chez elles. Les auxiliaires de vie, employées par la Ville, accompagnent ainsi 85 bénéficiaires sur la commune et leur apportent un accompagnement essentiel à leur maintien à domicile : aide au lever, aide à la toilette, aide à la réalisation de petites démarches administratives, etc.



Un ensemble de services

La Ville poursuit son engagement au service de la santé des seniors grâce à une prise en charge globale des patients via une offre coordonnée de soins proposée par le CMS Elsa-Rustin et le Centre municipal dentaire (CMD). Le Centre communal d’action sociale (CCAS) répond, quant à lui, au quotidien, aux différents besoins des seniors : aides à domicile, lutte contre l’isolement, développement du lien intergénérationnel.



Particulièrement attentifs aux besoins des personnes âgées qui viennent consulter au Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS), les agents d'accueil accompagnent au quotidien les patients dans tout type de démarches, réservation de Véhicule de sanitaire léger (VSL) pris en charge par l'assurance maladie incluse. Quatre cabines de médecine générale sont équipées de lits d'examen électrique et le recrutement récent de trois médecins généralistes afin de réduire les délais d'attente a permis la mise en place de consultations non programmées tous les jours de 9h à 10h et de 16h à 18h. Les patients se présentent le matin et après une régulation effectuée par les infirmières, une consultation leur est proposée le matin même ou l'après-midi. De même, en contactant dès le matin le standard du CMS, les patients ont la possibilité de prendre rendez-vous pour l'après-midi même dès lors qu'une place est disponible. Concernant la santé bucco-den-

taire, le Centre municipal dentaire (CMD) organise des soins hors les murs à l'EHPAD Les 4 Saisons deux vendredis matin par mois. Des ateliers de prévention bucco-dentaire sont également mis en place pour les professionnels paramédicaux à l'EHPAD Les Florales. Cette offre coordonnée de soins proposée par le Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique d'amélioration de l'offre de soin impulsée par la Ville. Quant à l'accès aux soins, la Ville dispose désormais d'une offre avantageuse via la Mutuelle Santé de Bagnolet en partenariat avec la Mutuelle Familiale, permettant de bénéficier du reste à charge zéro, ce qui signifie que l'assuré peut être remboursé de l'intégralité de ses dépenses de soins de santé par la sécurité sociale et la mutuelle, notamment en dentaire, optique et audiologie.

Une prise en charge globale des patients au Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS) : consultations, soins et accompagnement

- Consultation de rhumatologie le mercredi matin
- Consultation de phlébologie + doppler le samedi matin
- Consultation de gastro-entérologie le jeudi après-midi
- Consultation de diététique
- Kinésithérapie : équilibre et prévention des chutes, rééducation uro-gynécologique et ano-rectale tous les jours au CMS et à domicile
- Podologie, pédicurie et semelles le mardi toute la journée et le vendredi matin
- Pilulier et pansements tous les jours au service infirmerie
- Visites à domicile tous les jours : médecine générale et kinésithérapie
- Accompagnement coordonné du patient diabétique : médecins, diététicienne, podologue, infirmières

2 955 patients de +60 ans

ont été pris en charge au CMS en 2022 (contre 2 576 en 2021) 1 734 d'entre eux ont choisi le CMS comme médecin traitant

Le centre Paul-Coudert est un lieu d'accueil et d'échanges destiné aux seniors bagnoletais âgés de 55 ans et plus

Plus de 2 600 personnes sont inscrites au Service d'animation Retraités/Seniors qui a pour objectif de prévenir l'isolement, d'impliquer les seniors/retraités dans la vie sociale, de favoriser les échanges intergénérationnels. En 2022, près de 2 000 usagers ont participé à la programmation du service animation retraités/seniors : activités, ateliers, projets, séjours, animations et évènements de fin d'année. Le service a organisé 66 sorties en journée ou demi-journée dans le cadre de visites et de séjours touristiques tout au long de l'année 2022. Des ateliers se tiennent également chaque semaine au centre d'animation Paul-Coudert comme des cours de dessin ou d'initiation au yoga. Les ateliers « partage des savoirs », eux, sont animés par des seniors volontaires souhaitant partager leur savoir-faire. Nathalie, une retraitée de Bagnolet, anime par exemple deux fois par mois des cours de japonais. Cette ancienne dessinatrice industrielle a commencé à apprendre la langue japonaise il y a une dizaine d'années au moment de son départ en retraite. « Il y a cinq ans, j'ai décidé de prendre contact avec le centre d'animation Paul-Coudert pour proposer d'animer des cours d'initiation à la langue japonaise aux seniors de la Ville », témoigne Nathalie. Depuis, elle ne regrette pas son choix. « Cela m'apporte beaucoup de satisfaction. J'aime le contact et le partage avec les gens », explique-t-elle encore. Ici, la qualité des échanges humains prime sur l'apprentissage en tant que tel. « Je ne suis pas dans la position d'un professeur, ce qui lie les personnes qui suivent l'atelier, c'est le partage », se réjouit Nathalie. Gilles suit les cours de japonais depuis deux ans. « J'ai toujours aimé les langues et c'était l'occasion d'apprendre quelque chose de nouveau », précise le retraité.

Favoriser les liens intergénérationnels

Depuis deux ans, La Ville développe également des activités qui favorisent le lien intergénérationnel avec la participation des centres socioculturels. Les écoles élémentaires et maternelles ont égale-



ment rejoint la dynamique en participant à des rencontres avec les EHPAD et la résidence La Butte-aux-Pinsons. Cet établissement est une résidence autonomie gérée par la Ville. Composé de 64 logements, celui-ci s'adresse aux seniors autonomes en mettant à leur disposition un ensemble de services : téléassistance, services à la personne, un service de restauration le midi ainsi que le portage à domicile et un programme d'ateliers mensuels adaptés à leurs besoins (sophrologie, musicothérapie, chant, équilibre). La résidence La Butte-aux-Pinsons travaille en étroite collaboration avec les services du Service d'accompagnement et de soins à domicile (SASAD) et du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de la Ville.

Permettre le maintien à domicile

Le maintien à domicile des personnes âgées est une priorité de la municipalité. Aussi, le CCAS déploie au quotidien un ensemble de services à domicile dont le service d'auxiliaires de vie qui propose des prestations d'aide à la personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne : lever, toilette et aide aux repas, le plus souvent en complément de celles réalisées sur prescription médicale par le service de soins infirmiers. Plus de 85 bénéficiaires sont actuellement pris en charge par le service. Le CCAS dispose aussi d'un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui comprend 7 aides-soignantes et 1 infirmier, avec une capacité de suivi de 40 patients en moyenne. Le SSIAD assure et coordonne les soins sur prescription médicale auprès du patient à domicile, en collaboration avec les médecins, la famille et les différents partenaires. Un service de portage de repas à domicile est organisé par la Ville du lundi au vendredi à raison d'une livraison par jour. Pour en bénéficier, une inscription auprès du SASAD est nécessaire. Les repas sont fournis par la cuisine centrale de la Ville. Depuis 2015, la Ville propose également aux seniors, BAJolib', un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite pour des courts trajets.



Les services de la Ville pour favoriser le maintien à domicile

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

L'objectif principal est d'assurer et de coordonner les soins auprès du patient, en collaboration avec les médecins, la famille et les différents partenaires: soins d'aides-soignantes à domicile et soins infirmiers à domicile sur prescription médicale. Lundi à dimanche: 8h à 20h. 7 aides-soignantes et 1 infirmière. Une capacité de suivi de 40 patients en moyenne.

Bricolage et aide aux courses

Ce service a pour objectif d'effectuer au domicile des personnes âgées des petits travaux de bricolage ou de leur apporter de l'aide pour les courses: changement d'ampoules, tringles à rideaux, lavage de vitres, courses volumineuses. 8h30-12h/ 13h30-17h. 1 agent technique dédié. Coût de la prestation: 23€/heure.



Portage des repas

Un service de portage de repas à domicile est organisé par la Ville du lundi au vendredi à raison d'une livraison par jour. Une inscription auprès du SASAD est nécessaire. Les repas sont fournis par la cuisine centrale de la Ville. Du lundi au vendredi. 1 véhicule frigorifique avec un agent dédié. Tarif repas: entre 3,40€ et 8,30€ (selon le dernier avis d'imposition). Une moyenne de 50 repas sont livrés chaque mois.



BAJolib'

La Ville propose depuis 2015 aux personnes à mobilité réduite de s'inscrire à un service de transport pour des petits trajets. Du lundi au vendredi: 8h30-12h/ 13h30-17h30. 1 véhicule adapté Transport des personnes à mobilité réduite (TPMR). 100 trajets aller-retour/mois.



Service d'auxiliaires de vie

Les auxiliaires de vie assurent des prestations d'aide à la personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne, hors ceux réalisés sur prescription médicale par le service de soins infirmiers. Lundi à dimanche: 8h à 20h. 21 auxiliaires de vie. 85 bénéficiaires pris en charge. Tarifs: 23€/heure (semaine) et 26,45€/heure (dimanche) avec des possibilités d'aide au financement des prestations par l'Aide personnalisée (APA).

Les contacts utiles

Centre Paul-Coudert

Le centre d'animations est un lieu d'accueil et d'échanges destiné aux seniors bagnoletais âgés de 55 ans et plus. Il propose de nombreuses activités sous forme d'ateliers, d'animations, de sorties ou de séjours. 47, rue Hoche - 01 49 93 66 90. Du lundi au vendredi: 9h-12h/ 13h30-17h30.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Pour vous inscrire sur le registre canicule ou grand froid qui permet d'être contacté par les services du CCAS en cas de températures extrêmes, ou profiter des services du BAJolib'. 01 49 93 60 36.

Service d'aides à domicile (SAD)

13, rue Sadi-Carnot - 01 49 93 60 36.

Service des soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Cette structure assure des prestations de soins infirmiers auprès des personnes âgées de 60 ans et plus. 01 56 93 91 11.

Service Habitat

Pour effectuer une demande de logement adapté. Place Salvador-Allende - 01 49 93 60 00.

Mutuelle Santé de Bagnolet (un service de la Mutuelle Familiale)

01 48 57 93 75 - bagnolet@mutuelle-familiale.fr

Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS)

13, rue Sadi-Carnot - 01 56 63 91 00.

Centre municipal dentaire (CMD)

1, rue Adélaïde-Lahaye - 01 56 63 91 05.



Parole de Yalana Dino



Conseillère municipale en charge des Seniors

Avec tous les enjeux que la saison estivale a imposés, nos équipes du CCAS ont été présentes et ont accompagné nos seniors durant un été qui a atteint des records de chaleur. Nos services ont été à l'écoute des personnes âgées et un plan canicule a été mis en place afin de les soutenir, les rassurer et les conseiller pour qu'elles puissent être dans les meilleures conditions possibles face au réchauffement climatique. Nous avons appuyé nos efforts sur l'aide à domicile, de manière à leur permettre de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible. Des aides pour soutenir leurs vies quotidiennes ont été mises en place, dans le but de garantir leur bien-être par l'intermédiaire des soins à domicile, des livraisons de repas et une assistance ménagère comme administrative. Pendant ce temps, le centre Paul-Coudert a continué à proposer une variété d'activités à travers l'organisation de sorties, d'excursions et de voyages, comme il le fait tout au long de l'année. Des après-midis divertissantes et ludiques et des conférences périodiques qui abordent des thématiques du quotidien complètent cette offre de loisirs et de divertissements. La mobilité est aussi au cœur des nos préoccupations avec le service BAJolib', à disposition de toutes les Bagnoletaises et tous les Bagnoletais en situation de mobilité réduite ou à partir de 60 ans (Renseignements et inscriptions auprès du CCAS). Nous remercions chaleureusement les centres socioculturels avec qui nous développons depuis 2 ans maintenant, des activités et du lien intergénérationnel. De plus, les écoles primaires et maternelles ont également rejoint la dynamique et ont participé activement à des rencontres avec les EPHAD et la résidence La Butte-aux-Pinsons. Ainsi, nos services se déploient tous les jours pour continuer à tisser et renforcer ce lien intergénérationnel pour lutter contre l'isolement de nos aînés et créer du lien social durable dans notre ville.



Condition animale

Bagnolet en première ligne pour la santé des chats



L'École du chat de Bagnolet a obtenu de la municipalité une parcelle de terrain dans le quartier des Coutures pour développer ses activités. «Avec l'aide de matériaux fournis par la Mairie, nous construisons actuellement un petit local écologique qui servira d'abri pour les chats libres pendant l'hiver», explique Carole, une bénévole de l'association. Bagnolet compterait entre 300 et 400 chats errants sur la commune. Des chatons nés dans la rue, mais aussi des chats abandonnés sur les sites de nourrissages mis en place spontanément par les habitants. L'école du chat mène des actions pour isoler et soigner les chats malades avant d'empêcher la propagation de maladies. L'association plaide pour une campagne de stérilisation de grande ampleur. Un chat qui n'est pas stérilisé, qu'il soit errant ou domestique, est un animal qui se battra et transmettra des maladies aux autres chats. Contrairement aux idées reçues, un chat stérilisé, mâle ou femelle, n'est pas malheureux, ni physiquement ni psychologiquement. La stérilisation est un devoir civique qui incombe aux propriétaires de chats qui déambulent dans l'espace public et ce, afin de lutter contre la prolifération de l'espèce. De même, il convient de rappeler que ces mêmes propriétaires de chats sont tenus de les faire identifier conformément à l'article L 212-10 du code rural et de la pêche maritime, sous peine de verbalisation.



>> Plus d'infos :
École du chat à Bagnolet
Contact: edcbagnolet@gmail.com
Pour faire un don à l'association
helloasso.com/associations/ecole-du-chat-de-bagnolet
teaming.net/ecoleduchatdebagnolet

Parole de Vassindou Cissé



Adjoint au Maire en charge de l'Écologie, de la Transformation écologique de l'espace public, des Espaces verts, de l'Eau dans la ville, de l'Environnement, de la Biodiversité et de la Condition animale

Plaidoyer pour la stérilisation

Face à l'augmentation exponentielle de la population de chats errants sur la ville, la stérilisation s'impose de plus en plus comme la solution pour éviter les abandons et indirectement la souffrance animale. Ce phénomène va en s'accroissant depuis de nombreuses années et l'association l'École du chat, et ses bénévoles engagées pour la cause du bien-être animal, est fortement mobilisée, pour freiner ce fléau devenu au fil des années une véritable source de nuisances en zone urbaine. C'est environ 300 à 400 chats errants qui sont présents sur notre territoire communal et une chatte non stérilisée peut produire au moins 50 chats en 3 ans, à raison d'au moins 2 ou 3 portées par an de 3 à 6 chatons.

La municipalité met tout en œuvre afin que la question du bien-être animal s'impose comme un enjeu de politique publique au service des Bagnoletais·e·s, à travers la sensibilisation et des actions ciblées. L'objectif est d'arriver à un partage de l'espace public avec les chats de compagnie et les chats de rue, pour faire en sorte que la race féline trouve sa juste place au sein de notre Ville.

À présent, nous nous projetons vers la co-organisation entre la municipalité, l'École du chat, et les services vétérinaires, d'une campagne de stérilisation en cohérence avec notre projet social et environnemental qui est d'obtenir le label «Ville amie des animaux» pour Bagnolet.

Droits des femmes

Dianina, au service de la dignité des femmes

Installée depuis mai 2023 à Bagnolet, Dianina vise à briser les tabous autour de l'intimité des femmes et lutter contre certaines formes de précarité qui les affectent dans leur santé et leur dignité en France et dans le monde.



Pendant dix ans, Nadia Yasin a parcouru la planète en tant que travailleuse humanitaire dans des zones reculées ou des zones de conflit. «J'ai été confrontée à la précarité menstruelle comme toutes les femmes qui vivent dans ces zones. Les femmes ne disposent pas de protections périodiques et les règles restent un tabou sociétal dans beaucoup de pays», témoigne Nadia Yasin. De retour en France en 2021, forte de ces différentes expériences, Nadia fonde Dianina. «Je souhaitais créer des solutions utiles aux femmes tout en développant des projets humanitaires et sociétaux», explique-t-elle. L'entreprise conçoit et vend des produits de lingerie, notamment des culottes menstruelles, pour «prendre soin de l'intimité de chacune».

Financer des projets humanitaires

Cette entreprise à mission reverse 15% de ses bénéfices à des actions humanitaires ou sociales visant à lutter contre les précarités touchant les femmes dans leur intimité et/ou à soutenir des femmes en situation difficile. En 2022, Dianina a pris part à un projet au Népal porté par l'association Hope Paris et le Nargarjun Learning Center, une structure locale basée à Saldum, un village reculé du pays. «Dans cette zone, les femmes sont ostracisées socialement et vivent recluses pendant leur période de règles». Ce projet a permis de sensibiliser les filles et les femmes à la santé menstruelle

dans le droit fil des recommandations de l'OMS, en reconnaissant et appréhendant la menstruation comme un sujet de santé et non d'hygiène, en plaidant pour un accès à l'information et à l'éducation sur ce sujet, et en affirmant le droit de vivre dans un environnement exempt de préjugés sur les règles, pour accéder sans honte au travail et aux activités sociales. Au cours de cette mission, Dianina a distribué plus de 600 culottes menstruelles. Ce projet a fait l'objet d'un documentaire *Au-delà des croyances menstruelles* diffusé sur YouTube. La marque souhaite aussi agir en France. Depuis août 2023, Dianina apporte son soutien à la Maison des Femmes de Saint-Denis, qui vient en aide aux femmes en difficulté ou victimes de violence par un accompagnement et une prise en charge pluridisciplinaire. «J'ai toujours vécu en Seine-Saint-Denis et c'est très important pour moi d'agir aussi sur le territoire», conclut Nadia Yasin.

>> Plus d'infos :
dianina.com • contact@dianina.com
Dianina produit un podcast hebdomadaire «Fièvre d'être femme», disponible sur toutes les plateformes et qui s'attaque à tous les tabous féminins : les règles, le rapport au corps et à la féminité.

World Clean Up Day : des initiatives citoyennes en nombre !



Les membres de l'AJDB ont arpenté le quartier des Malassis.



L'association Les Petits Colibris de Bajo s'est notamment occupé du secteur de l'église Saint-Leu Saint-Gilles.



Les usagers des centres socioculturels d'Anne-Frank (ici sur la photo) mais aussi des Coutures ont ramassé des déchets d'envol de leur quartier.



Sensibilisation des Bagnoletaises et Bagnoletais au tri par les équipes d'Est Ensemble.



Les membres de l'association QPIC sont venus nombreux et motivés pour nettoyer les pieds d'immeubles dans le quartier Centre-Sud.

Opération « Coup de balai » à La Capsulerie





ÉVÈNEMENT



**Les 14 et 15 octobre
de 14h à 19h***

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Pour le plus grand plaisir des amateurs d'art, les artistes bagnolais ouvrent leurs portes à la découverte des coulisses de la création. Une occasion unique pour échanger sur leurs œuvres, leurs techniques et leurs sources d'inspiration.

*Sous réserve des contraintes inhérentes à chaque atelier.

>> Plus d'infos : ville-bagnolet.fr



EN CONCERT

Samedi 7 octobre à 20h30

Spouk



© Marie Legrand

Après avoir enflammé la scène de Rock en Seine cet été, Spouk s'apprête à vous faire vivre une expérience musicale exceptionnelle au théâtre des Malassis.

Gratuit sur réservation.

Théâtre des Malassis :
rue Julian-Grimau

>> Plus d'infos & résa : 01 49 93 60 81
culture@ville-bagnolet.fr

Samedi 14 octobre à 20h30

Sarah Olivier

Après 2 albums, *Pink Galina* en 2013 et *Suck my Toe* en 2020, Sarah Olivier présente un nouvel opus *Vortex!* Elle prend un tournant résolument rock avec des touches électro et new wave.

Tarifs : 8,50€ (Bagnolais), 14€ (extérieur), 11€ (réduit), 5€ (- 18 ans)

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

>> Plus d'infos & résa : 01 49 93 60 81
culture@ville-bagnolet.fr



ÉVÈNEMENT

Dimanche 15 octobre
Trail des Hauteurs

La Ville de Bagnolet partenaire du Trail des Hauteurs vous donne rendez-vous le dimanche 15 octobre pour trois parcours de 5 km, 13 km et 28 km entre ville et nature! Départ depuis la Corniche des forts à Romainville.

Inscription obligatoire sur : fsgt93.fr



ÉVÈNEMENT

Samedi 21 octobre

La Bagnolaise

La Bagnolaise sera de retour pour sa 3^e édition aux alentours de la place Salvador-Allende. Venez marcher ou courir sur un parcours de 1,5km pour soutenir la lutte contre le cancer du sein et montrer votre solidarité avec les personnes atteintes par la maladie dans une ambiance festive et conviviale.

>> Plus d'infos : page 12 du *BAJOMAG*



AU THÉÂTRE

Du 15 au 21 octobre (sauf le dimanche)

Animal manager



© Gilles Samplert

Un couple lutte contre un processeur d'algorithmes. L'action se déroule dans un espace de bien-être et de performance. À la fois entreprise de reconstruction professionnelle et espace d'habitation. Il s'agit d'inscrire et de pousser la logique managériale au centre même du foyer.

Théâtre Le Colombier :

20, rue Marie-Anne-Colombier

Tarifs : 8,99€ (Bagnolais), 5,99€ (- 18 ans), 15,99€ (extérieur)

>> Plus d'infos & résa : 01 43 60 72 81
reservation@lecolombier-langaja.com

Du 17 au 21 octobre

Croire aux fauves

20h30 sauf samedi 18h

À travers un récit autobiographique qui semble rejoindre le mythe, *Croire aux fauves* retrace l'histoire de la renaissance d'une femme à travers sa rencontre avec l'ours et celle du basculement et de la métamorphose qu'engendre la collision des mondes.

Tarifs : 13€ (habitants d'Est Ensemble) - Pass 3 spectacles : 33€

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle

>> Plus d'infos & résa : 01 43 62 71 20 - public@lechangeur.org



AU CINÉMA

Dimanche 15 octobre à 17h45

Mars Express

Avant-première et rencontre avec le réalisateur Jérémie Périn.

En l'an 2200, Aline Ruby, détective privée obstinée, et son partenaire androïde sont embauchés par un riche homme d'affaires afin de capturer sur Terre une célèbre hackeuse. De retour sur Mars, une nouvelle affaire va les conduire à s'aventurer dans les entrailles de la capitale martienne. *En partenariat avec le Festival Close up.*

Cin'Hoche : 6, rue Hoche.

>> Plus d'infos & résa : 01 83 74 56 80.



EXPOSITION

Jusqu'au 27 octobre 2023

La Vignerie, la première colo de Bajo

À travers des textes explicatifs, des photographies et des films d'archives, l'exposition *La Vignerie, la première colo de Bajo* retrace l'histoire des trente premières années de la colonie de vacances, en dévoilant son fonctionnement, ses objectifs et les péripéties qui ont jalonné son existence.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

Entrée libre - Tout public - Du lundi au vendredi de 10h à 18h

>> Plus d'infos : 01 49 93 60 17 / 61 53 - chateau@ville-bagnolet.fr



RÉUNIONS PUBLIQUES

Lundi 16 octobre à 18h30

Présentation du projet de réhabilitation des tours Mercuriales

En présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet.

Hôtel de Ville, place Salvador-Allende, salle des Pas-perdus

Bilan de mi-mandat

Dans le cadre du bilan du mi-mandat (2020-2023), une série de réunions publiques sont organisées en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, et des élus du conseil municipal.

Secteur Nord

Lundi 9 octobre à 19h

École élémentaire Jean-Jaurès : 89, rue Louise-Michel

Secteur Centre

Jeudi 12 octobre à 19h

Hôtel de Ville, place Salvador-Allende

Secteur Sud

Mercredi 18 octobre à 19h

École maternelle la Capsulière : 11, rue Désiré-Vienot

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans
les tribunes n'engagent
que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Au conseil municipal du 6 juillet 2023, la création d'un service de police municipale a été proposée par Tony Di Martino, Maire de Bagnolet. Ce service devait permettre, comme le demandent régulièrement de nombreux habitants lors des conseils de quartier, d'assermenter un tout premier agent de police municipale pouvant répondre aux incivilités du quotidien: appeler la fourrière sans passer par la police nationale pour évacuer les véhicules ventouses, verbaliser les propriétaires de chiens de catégorie 1 qui occupent indûment nos parcs et jardins au détriment des enfants, contrôler les occupations illégales des espaces publics... L'objectif de la création de ce service était principalement celui de valider le principe d'un service de proximité luttant contre les tracas du quotidien et non pas de remplacer la police nationale dans ses missions régaliennes. Une alliance de circonstance constituée d'élus de l'opposition et d'autres groupes de la majorité a empêché la création de ce service de police municipale.

Les élus du groupe SSRC le regrettent fortement. Cependant, le préfet, répondant aux demandes récurrentes des habitants et l'engagement du Maire et des élus de notre groupe a finalement donné son accord pour l'assermentation de l'agent municipal qui avait été reçu au concours de policier municipal! C'est donc depuis la fin du mois de septembre que la ville de Bagnolet est dotée d'un premier agent de PM et que le recrutement d'un second agent est d'ores et déjà prévu. Ces agents seront, comme nous nous y sommes engagés, limités à 3 et non armés, dévolus à la lutte contre les incivilités du quotidien. En parallèle à cette mise en place, et parce que nous sommes convaincus que prévention et répression sont les deux jambes d'une politique de tranquillité publique mûrement réfléchie, nous travaillons à la création d'un service de médiation interne à la ville permettant de recréer les conditions d'une confiance renouvelée entre population et institution et de faire progresser l'idée du mieux-vivre ensemble.

Présidentes de groupe:
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus: Cédric Pape, Elhame Chair, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécilia Trbic, Hamid Chair, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Ihsen Ounissi, Sébastien Gricourt

Écolos Solidaires

École en crise

Les parents et les enseignant•e•s du collège Travail sont fortement mobilisé•e•s. Nous sommes à leurs côtés. Pour la seconde année consécutive, il n'y a pas d'infirmière. Une situation qui touche aussi les huit écoles du secteur qui se partagent la même infirmière. Il n'y pas non plus d'assistante sociale. Et il manque deux tiers des heures d'Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Dans les écoles aussi, il manque des dizaines d'heures d'AESH et plusieurs postes.

Infirmier•e•s, assistant•e•s social•e•s, AESH, ces métiers sont indispensables au bon fonctionnement des établissements scolaires. Sans eux, les enfants ayant des besoins spécifiques ne peuvent accéder aux enseignements dans les conditions d'hygiène et de tranquillité qui leur sont nécessaires. Et tous les enfants peuvent être concernés par des problèmes de santé ou sociaux. Les enseignant•e•s se retrouvent en position de devoir pallier aux cas d'urgence, dans des conditions de sécurité insuffisantes et au détriment de leurs cours.

La présence de ces fonctions sont pourtant obligatoires. La circulaire de l'Éducation nationale de 2015 impose, par exemple, au moins une visite médicale lors de la sixième et de la douzième année de l'enfant. Sans poste d'infirmière, le collège Travail et les écoles sont tout simplement hors la loi et des parents ont l'intention de déposer un recours au Tribunal Administratif...

L'école publique ne cesse de se dégrader. La Seine-Saint-Denis est particulièrement touchée par cet effondrement organisé. Un enfant perd en moyenne un an au cours de sa scolarité du fait des carences de l'éducation nationale. Pour retrouver les moyens humains qui existaient encore il y a une douzaine d'année, il faudrait créer 700 postes estiment les syndicats enseignants! C'est une question de priorités plus que de budget. Notre pays est la 7^e puissance économique mondiale mais seulement en 25^e position pour les résultats scolaires.

valerie.bille@ville-bagnolet.fr
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

Bien vivre et bien vieillir dans notre ville

Pour bien vivre et bien vieillir à Bagnolet, notre action doit veiller à la prise en compte de la place des seniors mais également de la contribution de ceux-ci à la collectivité ainsi qu'aux difficultés qu'elles et ils peuvent rencontrer.

C'est d'abord la question du soin, au sens large. À ce titre, depuis plus de trois ans déjà, notre groupe porte avec insistance l'importance du renforcement du Centre de Santé (trois nouveaux généralistes viennent d'être recrutés), des collaborations avec des établissements comme Les Floralies pour renforcer l'offre de consultation de spécialistes, et, surtout, la mise en place de la mutuelle communale qui rencontre déjà un franc succès alors que l'inflation grève le prix des compléments santé.

Vieillir ensemble est une chance à cultiver à condition d'entretenir des politiques de proximité avec nos aînés et de renforcer les liens intergénérationnels. C'est ce que les élu-e-s font à Bagnolet, en amorçant des initiatives de dialogue entre les écoles et les Ephad notamment. Cette politique intergénérationnelle doit être renforcée, partout en France et à Bagnolet singulièrement, notamment en matière de logement, de vie associative ou encore de loisirs.

Bien vivre dans notre ville lorsqu'on est retraité, c'est aussi disposer d'un cadre de vie apaisé. Ainsi, nous reformulons notre proposition qu'une brigade de la tranquillité publique, de la médiation et de l'environnement permette d'améliorer le cadre de vie.

Les politiques d'apaisement des circulations et de meilleure accessibilité des lieux publics doivent également se renforcer.

Et les équipements de qualité dont dispose la ville doivent permettre au plus grand nombre d'accéder à une offre sociale et culturelle ambitieuse, fidèle à l'histoire de Bagnolet.

Nos aînés sont une part essentielle de notre collectivité. Renforçons les liens qu'au quotidien nous tissons ensemble.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Bagnolet: gaspillage, braderie et divisions

Le dernier conseil municipal, tenu le 21 septembre dernier, a été particulièrement consternant.

Dans le cadre de la modification du budget, la ville doit rembourser 6,7 millions d'euros à un promoteur (pour une taxe d'aménagement hâtivement encaissée), mais le maire se réjouit que la direction des finances publiques ait autorisé un échelonnement des versements sur 4 ans! Et nous découvrons que la ville va payer 100 000 euros d'indemnités à l'architecte de l'Hôtel de Ville, suite à une action judiciaire absurde. Tout cela avec l'argent des Bagnoletais!

Mais il y a pire.

Sur le projet Pêche d'Or, toujours à l'arrêt, après la faillite de l'entreprise puis la faillite du repreneur, la ville transfère le marché à un nouveau repreneur... avec une nouvelle augmentation des prix!

Le plus grand scandale est le cadeau du terrain Pif, l'ancienne imprimerie du célèbre magazine. Tony Di Martino a décidé de brader le plus beau foncier municipal, qui aurait pu permettre de financer totalement un groupe scolaire qui manque tant à notre ville, pour une bouchée de pain. Le maire justifie cela par une faible densité, pour un projet d'ailleurs très contestable: mais c'est un mensonge, car le prix au m² est totalement indécent (environ 50€/m² terrain et 150€ de charges foncières, alors qu'elles dépassent souvent 1000€ à Bagnolet). Un scandale absolu avec l'argent des Bagnoletais!

Et ce conseil municipal du gâchis s'est terminé par le spectacle de la division d'une majorité municipale à l'agonie.

Bagnolet mérite mieux.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nos articles sur: ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

Pour nos amis les animaux

Les animaux sont souvent les seuls compagnons des personnes isolées et/ou âgées à qui ils apportent joie, réconfort et contribuent à leur bien-être. Mais en cas d'hospitalisation ou d'absence prolongée qui vient s'occuper de ces animaux?

C'est pour répondre factuellement à cette problématique que nous envisageons de mettre en place une Carte de Solidarité Animale afin de rassurer leurs propriétaires, et contribuer par la même occasion à une meilleure prise en compte du bien-être animal.

Cette carte permet, en effet, de signaler la présence d'un animal au domicile de la personne hospitalisée ou momentanément empêchée pour que les secours ou autorités de tout type puissent prendre contact avec un•e voisin•e ou un•e proche mentionné•e sur la carte pour qu'elle/il s'occupe de l'animal.

Plus qu'une carte ordinaire, elle ferait que les animaux ne soient pas oubliés dans ce genre de situation, ce qui est parfois un facteur anxigène pour ces personnes vulnérables très attachées à leurs animaux.

La Carte de Solidarité Animale pourra être disponible en libre-service à l'accueil de la mairie, ou chez les médecins vétérinaires.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau
(elus.ci@ville-bagnolet.fr)

Un champion du monde à Bagnolet

Jordan Meunier est un professionnel de freestyle football, une discipline artistique et sportive qui consiste à réaliser des figures à l'aide d'un ballon de football. Installé depuis trois ans à Bagnolet, cet athlète est reconnu mondialement pour ses performances.



Jordan Meunier se souviendra longtemps de son installation à Bagnolet, le 16 mars 2020, le jour de l'annonce d'un confinement national pour lutter contre l'épidémie de Covid. Depuis, ce jeune père de famille a pris ses marques sur la commune. «*Nous sommes très épanouis en famille à Bagnolet. Depuis mon arrivée, j'ai exploré les parcs et les squares de Bagnolet pour trouver des lieux pour m'entraîner*». Il n'est donc pas rare de croiser l'athlète en train d'enchaîner les figures dans les espaces verts de la Ville. «*Parfois, les gens s'arrêtent pour regarder, car c'est une discipline très visuelle. Cela ne me dérange pas*», témoigne Jordan. «*La dernière fois, une dame qui regardait mon entraînement m'a dit: je n'aime ni le foot ni le jonglage et pourtant j'aime ce que vous faites*», explique-t-il. La renommée du freestyler dépasse largement les frontières de Bagnolet et celles de l'hexagone.

Un palmarès impressionnant

Jordan Meunier est très suivi sur les réseaux sociaux avec une communauté de 106 000 suiveurs sur Instagram, 1,4 million sur TikTok et 47 000 sur Snapchat. Depuis ses débuts en 2010, à l'âge de 17 ans, il a parcouru le monde des États-Unis au Japon pour disputer des compétitions ou se produire lors de spectacle comme le 28 mai dernier lors de la



mi-temps de la finale de la Ligue des champions disputée au Stade de France. Il s'est aussi rendu au Maroc à Marrakech pour développer le freestyle dans une école de foot. Jordan Meunier a construit un palmarès impressionnant: double champion de France en 2018 et 2019, champion de France en équipe en 2020 et 2022. Dans la catégorie artistique de la discipline, il obtient le titre de champion de France en 2020 et un titre de vice-champion du monde en 2016. En août dernier, Jordan Meunier atteint le Graal en devenant champion du monde par équipe en duo avec Lubin Loquais. Jordan a marqué de son empreinte l'histoire de sa discipline en créant en 2012 une figure originale, le Jordan Stall, qui finira par être reprise dans le célèbre jeu vidéo FIFA 2021. Jordan et son collectif de freestylers Unisphere sont au programme de la prochaine saison de la célèbre émission de télévision La France a un incroyable talent.



>> Plus d'infos :
Mail: jordanmeunierpro@gmail.com
TikTok @ [jordanfreestyler](https://www.tiktok.com/@jordanfreestyler)
Facebook @ [jordanfreestyler](https://www.facebook.com/jordanfreestyler)
Instagram @ [jordanfreestyler](https://www.instagram.com/jordanfreestyler)
Youtube @ [JORDANFREESTYLETV](https://www.youtube.com/JORDANFREESTYLETV)

Infos

Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi: 8h30-19h
Samedi: 8h30-13h
Sans rendez-vous: 8h30-9h30/16h-17h45

Centre Municipal Dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi: 9h-13h et 14h-19h
Samedi: 9h-13h

Centre de Planification et d'Éducation Familiale 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres Protection Maternelle Infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

MIEJ (Mission Intercommunale pour l'Emploi des Jeunes): 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble
Médiathèque de Bagnolet:
1, rue Marceau, 01 83 74 59 35

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

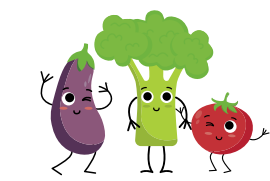
Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
01 41 83 67 00

Police secours 17 - **Samu** 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°84 - octobre 2023
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Chloé Filot
Rédacteur en chef: Éric Mugneret
Rédaction: Karim Benchaïb



MENUS D'OCTOBRE

En vert, les plats végétariens distincts du menu classique.

Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

LUNDI 2	MARDI 3	MERCREDI 4	JEUDI 5	VENDREDI 6
Tomates vinaigrette Poulet Parmentier de carottes et soja Purée de butternut bio Gouda Salade de fruits	Chou blanc, raisins secs Sauté de porc sauce miel Carottes persillées Ragou de lentilles bio (pommes de terre, poireaux, carottes, oignons) Yaourt aromatisé vanille bio Crêpe au chocolat	Salade de pois chiches Pizza dés de volaille Pizza emmental, tomate, mozzarella Salade verte bio Petit fromage frais sucré Fruit frais bio GOÛTER Pain, fromage 1/2 sel, fruit frais bio	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées <i>vinaigrette fromage blanc</i> Penne bio <i>sauce tomate végétale façon bolognaise</i> Camembert Lacté saveur vanille nappé caramel	Taboulé bio Beignet de calamari Nuggets de blé Brocolis au curry Fromage frais nature Fruit frais bio
LUNDI 9	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13
Betteraves <i>vinaigrette moutarde</i> Sauté de dinde à l'australienne (oignons, lait de coco, nectar d'abricot) Saucisse végétale Pâtes bio Fromage fondu Fruit frais	MENU VÉGÉTARIEN Chou blanc bio <i>vinaigrette soja sésame</i> Riz, poêlée de légumes chinois <i>sauce teriyaki et œuf dur</i> Fromage frais nature Compote de pommes allégée en sucre, biscuit saveur coco	Velouté orange patate douce Aiguillettes de poulet kedjenou Tiep boulgour tomate, légumes racines, patate douce Boulgour bio Yaourt nature sucré bio Fruit frais GOÛTER Pain, confiture, fruits frais bio	Tomates <i>vinaigrette</i> Filet de colin d'Alaska meunière Omelette nature Petits pois Cantal AOP Paris-Brest	Salade iceberg <i>vinaigrette chimichurri</i> Émincé de bœuf <i>sauce barbecue</i> Haricots rouges, maïs, butternut Enchiladas haricots rouges, maïs Fromage fondu délice de chèvre Fromage blanc et confiture de lait
LUNDI 16	MARDI 17	MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20
MENU VÉGÉTARIEN Radis beurre Chili sin carne Riz bio Fromage Liégeois saveur vanille	Salade risetti Saucisse de Strasbourg Saucisse végétale Lentilles Yaourt aromatisé framboise bio Fruits frais bio	Potage de légumes variés Rôti de bœuf au jus Omelette aux herbes Penne semi complet bio Fromage Compote de pommes allégée en sucre GOÛTER Galette pur beurre, fruit frais, jus de fruits bio	Taboulé bio Cordon bleu de volaille Stick mozzarella Cordiale de légumes (carottes, champignons, haricots verts) Fromage frais 1/2 sel bio Yaourt aux fruits	Betteraves <i>mayonnaise</i> Parmentier de colin d'Alaska Parmentier de soja bio Tome noire Fruit frais bio
LUNDI 23	MARDI 24	MERCREDI 25	JEUDI 26	VENDREDI 27
Crêpe au fromage Sauté de bœuf Haricots verts Hachis de lentilles vertes et purée de carottes Yaourt nature sucré bio Fruit frais bio GOÛTER Pain, confiture, lait bio	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte <i>vinaigrette moutarde</i> Curry de pois chiches et épinards Riz bio Fromage Liégeois saveur chocolat GOÛTER Lait, galette pur beurre, fruit frais bio	Velouté de potiron et fromage fondu Jambon de dinde froid Omelette nature Macaroni bio au gratin Fromage frais aromatisé Fruit frais bio GOÛTER Compote, fruit frais, lait bio	Chou blanc bio et raisins secs <i>vinaigrette</i> Blanquette de veau Finger céréales aux trois graines Purée de patate douce Fourme d'Ambert AOP Beignet au chocolat GOÛTER Compote, fruit frais, lait bio	Œuf dur <i>mayonnaise</i> Pavé de colin <i>sauce crevettes</i> Tajine marocain (pois chiches, semoule, légumes) Semoule bio Camembert Fruit GOÛTER Pain, jus de fruits bio, barre de chocolat

 **BAJOLIB'** service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE
 **N° Vert 0800 093 013**

BAJOMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr

ISSN : 0767-8525
Dépôt légal : octobre 2023
Imprimé par Groupe Morault :
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement



Course et marche
solidaires
contre le cancer
du sein

La Baignoletaïse^{#3}

Samedi
21 octobre 2023

Animations à partir de 10 h
Place Salvador Allende
Inscriptions sur ville-bagnolet.fr



VILLE-BAGNOLET.FR



MAIRIE DE
BAGNOLET

